



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 74180

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les dangers du transport routier dans les Alpes. Entre 1991 et 1999, la part du transport routier dans les vallées alpines est passée de 71,8 % à 76,5 % alors que cette même part est de 27,5 % dans les vallées suisses. Les conséquences, dans les tunnels, ont été, on l'a vu, désastreuses. Il lui demande donc quelles mesures concrètes ont été proposées ces dernières années afin d'enrayer la croissance exponentielle du transport routier dans les Alpes.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74180

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1493